

Nos valeurs

Tous les droits et libertés du résidant doivent être maintenus dans son lieu de vie et de soins lui permettant selon son choix, l'intimité ou le contact social.

Quelle que soit sa situation, le résidant a droit:

- Au respect le plus absolu dans toute démarche, acte et parole le concernant.
- Au respect de ses valeurs et de celles de son entourage.
- À une écoute attentive et bienveillante de tous ses besoins.
- À une communication transparente ainsi qu'à son entourage
- Au respect de ses dernières volontés selon les directives édictées.
- Aux soins que requiert son état et au choix de son médecin traitant.
- Au respect de ses choix et de son rythme de vie en préservant sa dignité.
- À des loisirs favorisant au mieux son épanouissement personnel tout en tenant compte de ses choix et croyances.
- À une alimentation équilibrée selon ses goûts.
- À une chambre individuelle et des locaux répondant aux exigences de confort et de sécurité

L'accent est porté sur l'autodétermination et la dignité selon les besoins et ressources de chacun, en tenant compte de l'aspect physique, social, économique et spirituel.

L'interdisciplinarité

Soigner et accompagner la personne âgée, c'est:

- permettre au résidant de prendre conscience de ses ressources tout en entretenant le corps et l'esprit
- favoriser son potentiel d'adaptation , l'aider à vivre malgré sa maladie, le handicap, la solitude
- lui permettre de créer ou garder des relations.

La prise en charge globale est assurée par tous les services de l'institution qui collaborent étroitement.

Pour que l'EMS puisse réellement offrir au résidant ce lieu de vie et de soins, il importe de tout mettre en œuvre pour que chaque collaborateur s'engage dans son travail. Cela suppose un effort personnel et collectif de formation continue et de perfectionnement pour à la fois, favoriser le dynamisme et la créativité des équipes, éviter les habitudes quotidiennes et maintenir un niveau optimal de compétences professionnelles

L'équipe de cuisine, en collaboration avec une diététicienne diplômée, développe son offre de menus dans le respect de la diététique senior, des règles du label «fait maison» et de la proximité d'approvisionnement.

La mission du service d'animation est de proposer des activités collectives et individuelles aux résidants dans le but d'un bien-être, d'un maintien des acquis et d'un rôle social tant au sein de l'EMS qu'à l'extérieur.

Pour tenir compte au mieux des besoins spécifiques de chacun et offrir un cadre de vie chaleureux et stimulant, l'EMS Les Franchises s'assure le soutien et l'engagement de nombreux professionnels qui collaborent dans un même esprit en veillant à la complémentarité et la cohérence des prestations proposées.

Nos moyens

L'accueil se prépare avant l'entrée du résidant par divers contacts et se réalise le jour de l'entrée grâce à une coordination interdisciplinaire avec les proches.

Le bilan d'intégration animé par les référents soignants est planifié dans les deux mois qui suivent l'entrée du résidant dans l'EMS. Il permet de faire le point sur le processus d'intégration du résidant.

Il permet de dégager des éléments pour ajuster les interventions favorisant le mieux être du résidant.

Le projet d'accompagnement individuel: rencontres mensuelles animées par un cadre avec le médecin et les cadres qui partagent les renseignements recueillis et permettent d'adapter le projet individuel.

Collaboration avec les proches: elle favorise une relation de confiance propice à une bonne prise en charge du résidant.

Situations particulières: sont abordées suite à une demande du résidant ou de ses proches, en présence de la Direction et du médecin traitant une stratégie est définie et adoptée par tous les participants.

Le Conseil des Résidants permet de rencontrer un groupe de résidants en présence de l'ensemble des cadres de l'EMS, il permet de partager les préoccupations et un échange direct. Il est l'occasion de d'établir un menu festif partagé par les participants et un cadre de l'EMS.

Le départ: la catamnèse réunit dans les quinze jours suivant le décès les collaborateurs de chaque secteur, elle permet de faire un bilan et le cas échéant de mettre en place des mesures d'amélioration. Elle permet l'expression émotionnelle de l'équipe pluridisciplinaire suite au décès du résidant.

Le partage du souvenir: avec les proches une date est convenue pour un moment de recueillement et de partage autour de la mémoire du résidants disparu

Créé par	Date de libération	Processus	Type de document	Page
Direction	01.07.2022	1.1	Ligne directrice	1/1